



X

comme
XXL
la place des anglicismes
dans la langue

par Marina Yaguello

L'hybridation des langues, résultant des interférences et des emprunts, est un phénomène universellement constaté. Aucune communauté linguistique n'y échappe, dès lors qu'elle se trouve au contact d'une autre. Divers facteurs – sociaux, culturels, économiques, intellectuels, psychologiques, idéologiques – favorisent les emprunts ; et il convient de souligner que ce sont les locuteurs, en tant que sujets porteurs de la langue, qui en sont les vecteurs plus ou moins conscients. Autrement dit, l'emprunt prend sa source dans la parole vivante, dans l'interaction ; il ne se produit jamais sous l'effet d'une nécessité aveugle ou d'une logique de système. D'où l'idée, largement répandue en France, qu'on peut, qu'on doit résister à « l'invasion » de la langue étrangère, conçue comme un organisme vivant et corrupteur.

Les premiers cris d'alarme contre le « franglais » furent lancés dans les années soixante par Étienne. En cette aube d'un nouveau millénaire, où en est le rapport de force entre le français et l'anglais ? Notre langue est-elle vraiment mise en danger ou bien se trouve-t-elle au contraire enrichie ?

Le français et l'anglais ont toujours été dans une relation d'emprunteurs mutuels. On peut dire que le solde était glo-

blement créateur pour notre langue. On considère généralement que quatre-vingt pour cent du lexique de l'anglais est d'origine française ou latine. L'inverse est très loin d'être vrai. La menace, si elle est réelle, est relativement récente.

Jusqu'au XIX^e siècle les anglicismes sont générés essentiellement par le snobisme. Ils sont liés aux modes et comportements importés du Royaume-Uni (à commencer par le mot *snob* lui-même) dans le domaine des sports, du tourisme naissant, de divers produits de consommation. Ils ne concernent que les couches privilégiées de la population.

Au XX^e siècle, le développement massif et exponentiel des sciences et de la technologie vient des États-Unis surtout et non plus du Royaume-Uni. Or, la technologie se vend et l'acheteur n'acquiert pas seulement des contenus, des concepts ou des outils mais aussi, bon gré mal gré, les mots qui leur servent d'emballage.

Le snobisme, par ailleurs, est toujours à l'ordre du jour : il continue à se vendre et, en prime, il *fait* vendre. Tout ce qui porte un nom anglais, authentique ou fabriqué, connote le high-tech, le fun, le design et la modernité – ce qu'ont bien compris tous les acteurs du marketing. Cela va de l'informatique (la vague est dans ce cas une déferlante, il est impossible de tout citer) à la musique (*rap, techno, rave, world music, hip hop, pop, rock, country, etc.*), au show business, à la communication (*Internet* et *e-mail* en tête) et aux sports (*roller, mountain bike, stretching* et autres *trainings*) en passant par la mode : à l'heure où nous subissons le *stress* du *bug* de l'an 2000, un *dress-code* implacable régit le *shopping – trash* ou *glamour* – de nos *teenagers*, fascinées par le *look* des *top models* dans la presse *people*. Cependant que leurs aînés adoptent le *total look sportswear* afin de *cocooner*, la main sur le *zappeur*, rêvant de *home cinema* pour fêter le nouveau *millenium*¹.

1. Mon logiciel de correction automatique, installé en standard sur Word, n'a encore rien surligné de rouge, c'est donc qu'il intègre et tolère ce vocabulaire.

Les titres de films, depuis longtemps, ne sont plus traduits. Mieux encore, on donne désormais des titres anglais aux films chinois, kalmouks, coréens ou japonais et même, en bonne logique, aux films français (*Boy meets girl, Lovers*) : on évite ainsi l'effort de décider de ne pas traduire. Quant aux commerçants, ils adorent ajouter des « s » incongrus à leurs enseignes (une bijouterie branchée du quartier des Halles s'intitule *métal pointu's*).

Qu'en conclure ? Qu'au-delà du caractère objectif de l'acquisition ou d'un produit nouveau appuyé sur une appellation anglaise d'origine, il existe parmi nos populations francophones un grand désir d'anglais, une aspiration irréprouvable. On sent chez le cadre ou le lycéen qui manie l'anglais le bonheur de faire partie des élus ; les locuteurs les plus compétents, donc les plus privilégiés, suscitent l'envie de ceux qui pataugent lourdement dans la langue des dieux (dieux du commerce, du stade, de l'Internet, du show-biz...) ; les moins compétents subissent ainsi le poids de complexes et de frustrations, tout comme ceux qui naguère ne savaient pas lire le latin et le grec.

Le plus extraordinaire est que cette aliénation touche toutes les couches sociales sans exception : le loubard rappeur comme le cadre, le chercheur, le commerçant ou le journaliste.

Faut-il s'en alarmer ?

Le phénomène n'est pas forcément négatif : la pratique d'une langue étrangère, fût-elle dominante, n'est ni vaine ni futile. Il n'est pas facile de faire la part, dans cette fascination pour l'anglais, du nécessaire et du superflu.

Le nécessaire, c'est la maîtrise de l'anglais, outil de communication internationale et d'accès à la connaissance : notre ministre de l'Éducation, Claude Allègre, a récemment déclaré que l'anglais n'était plus désormais une langue étrangère et que sa maîtrise faisait partie des compétences de base « comme lire, écrire et compter ». Le superflu, c'est évidemment l'emprunt inutile, surtout

quand il n'a d'autre motivation que la paresse, le désir de paraître ou le snobisme.

L'emprunt met-il vraiment notre langue en danger ?

Il n'y a pas de langues pures ou impures ; il n'y a que des langues dynamiques, en expansion et des langues apathiques, en récession.

L'anglais lui-même est une des langues les plus hybrides qui soient. À la limite, a-t-on pu dire, il s'agit d'un créole. Qu'est-ce qui fait donc la force de l'anglais et la faiblesse – présumée – du français ? Y a-t-il quelque caractéristique intrinsèque qui favorise l'anglais ou bien, sa force est-elle simplement le reflet de la puissance de ses locuteurs ? Autrement dit, comment faire la part des facteurs internes et externes ?

L'anglais est une langue à morphologie relativement pauvre, dans laquelle la néologie fonctionne par conversion et composition, plutôt que par dérivation. Le stock lexical natif (d'origine anglo-saxonne) est en grande partie monosyllabique, donc léger à manier. De plus, les ressources de la métaphore et de la métonymie prennent le pas sur les formations savantes (*pain killer* par exemple pour *antalgique*). D'où un lexique fondamentalement imagé, concret et dépourvu d'opacité. Le français présente les tendances inverses. Voilà pour les facteurs internes. Pour leur part, les facteurs externes, qui sont évidents pour chacun, jouent un rôle déterminant ; mais il est clair que la structure même de la langue en facilite l'expansion. Le caractère hybride et flexible de l'anglais (qui n'implique en rien que la langue soit « facile ») lui confère les vertus d'un espéranto naturel.

L'intégration d'emprunts anglais en français est désormais un fait qu'on ne peut ignorer. Quelles en sont les caractéristiques ?

Prenons, à titre d'exemple, l'indication de la taille d'un vêtement sous la forme XL ; celle-ci suscite d'emblée deux remarques :

– la lettre *x* – prononcée [eks] – coïncide phonétiquement en anglais avec la première syllabe du mot *extra*, alors qu'en français la lettre correspondante se prononce [iks]. L'abréviation a donc pour les anglophones un caractère iconique, d'ailleurs fréquemment exploité par la langue du commerce – par exemple *while U wait*, où *u* représente *you* ou *Toys R us*, où *r* représente *are* – que le français ne peut conserver ;

– le mot *large* est un « faux ami » puisqu'il signifie en anglais « grand » et non « large », qui se dit *wide*.

Si bien qu'au niveau du sens comme au niveau du son, on ne peut utiliser le sigle XL que comme une forme opaque et non comme une forme motivée.

Voilà qui nous plonge d'emblée au cœur du problème de l'intégration des mots anglais – problème de forme (tant graphique que phonique), problème de sens, problème de conditions d'emploi.

Problèmes de forme

Comme chacun a pu le remarquer, le français n'intègre plus les mots d'emprunts sous une forme, graphiquement et phonétiquement, francisée. Rien ne permet de détecter l'anglicisme dans les emprunts anciens : *redingote* (*riding-coat*), *boulingrin* (*bowling-green*), *paquebot* (*packet-boat*) ou encore *pique-nique* (*pic-nic*). Par contre, tout dénonce l'anglicisme dans les emprunts modernes. Si la prononciation de *surfer*, de *bug*, de *meeting*, *sandwich*, *cocktail* ou *e-mail* n'est qu'une approximation de l'original anglais, il n'en reste pas moins que ces mots restent étrangers à l'oreille comme à l'œil ; ils établissent de nouvelles règles de correspondance entre phonie et graphie dans la jungle, déjà bien complexe, de l'orthographe française ; ils ajoutent une composante idéographique, qui renvoie précisément à l'origine du mot et à sa connotation. Rien n'est fait aujourd'hui pour masquer l'emprunt et il est loin le temps

où Queneau s'amuse à transcrire *métinge* et *coquetèle*. Citons, en exemple, le fameux bug de l'an 2000. Il est vrai qu'une version francisée *bogue* – parfaitement conforme à la phonologie et à l'orthographe du français, et à ce titre recommandée par les instances de la francophonie – circule également, mais la variante *bug* résiste (cf. la chronique de *Libération* « le grand méchant bug »).

Avec ces nouvelles règles, les consonnes finales n'ont plus besoin d'être couvertes par un *e* muet, la valeur de la lettre *u* a changé, *a* peut se lire [e] comme dans *rave* alors qu'il se lit encore [a] dans *square* ; de nouveaux digrammes sont introduits : un double *e* se prononce [i], un double *o* vaut [u], [ʃ] peut s'écrire *sh* et non plus *ch*, etc. cependant que le même digramme *ch* se prononce couramment [tʃ], phonème étranger au français. Un nouveau phonème [ɲ] est venu s'ajouter à l'inventaire phonologique du français grâce à la finale *-ing*, naturalisée au point qu'elle permet de former des mots qui n'existent pas en anglais tels *zapping*, *pressing* ou *footing*. Bref le système est attaqué de toute part.

Une initiative malheureuse vient d'être prise par l'Académie avec le mot *mél*, censé être une francisation *bona fide* de *e-mail*. Il ne fait qu'en imiter la prononciation, au mépris de la phonologie du français, qui interdit le [e] fermé devant consonne (en syllabe fermée). Autrefois on aurait sans doute intégré le mot sous la forme *émail* [emaj]. Par contre le néologisme *courriel* s'est vu refuser toute reconnaissance officielle, alors qu'il était parfaitement bienvenu.

Problèmes de sens

Les mots polysémiques en anglais sont empruntés avec un sens restreint et spécialisé en français (souvent un sens figuré du mot anglais) : ainsi *mail*, qui signifie « courrier » en général, et non seulement « courrier électronique » ;

web, qui désigne non seulement le réseau WWW mais aussi tout réseau ou toile (y compris d'araignée) ; *surf*, « vague déferlante », se restreint en français à la désignation du sport utilisant ce support, le verbe dérivé *surfer* s'appliquant également à l'exploration du *Web* ; *bug* veut dire en anglais « insecte » ou « bestiole » avant de désigner, par métaphore, une source de panne ou un virus ; *scoop*, qui a comme sens propre « pelletée », est restreint en français au sens figuré d'« information exclusive », etc.

Conditions d'emploi

On oublie trop souvent qu'une langue ne se résume pas à un inventaire lexical ; ce qui fait qu'une langue conserve son intégrité, c'est qu'elle a une structure grammaticale, une syntaxe et une morphologie qui lui sont propres. Tant que la langue conjugue à la française les verbes anglais comme *se crasher*, *sticker*, *surfer*, *cocooner*, *sponsoriser*, etc. (et on ne voit pas comment on ferait autrement) tout va bien. Mais on s'inquiète un peu devant ce titre : « devenez impôts-malins » – le calque étant vraiment évident (*tax-wise*). Ou encore devant cette affiche qui annonce « lingerie wear » sur le modèle de *sportswear*. Le français, contrairement à l'anglais, n'admet pas l'ordre déterminant-déterminé dans les mots composés, sauf s'ils sont empruntés en bloc comme *show-business*. Ainsi on parle de *presse people*, où l'élément déterminant est postposé car il s'agit d'une création lexicale française, et de *musique live* plutôt que de *live musique*.

Ouvrons au hasard quelques pages de la presse de cette fin décembre 1999 (*Elle*, *Libération*, *Le Monde*) ; voici la récolte (il y en a presque à chaque page) :

- « sponsorer une cantine gratuite » (*Libération*) ;
- « e-maginez le e-business » (publicité) ;
- « il se gave de pizza vintage » (*Elle*) ;

- « ils ont le total look sportswear glamour » (*Elle*);
- « Les start-up françaises s'installent dans le Sentier » (*Le Monde*);
- « Inclus six nouveaux titres » (publicité pour un nouveau disque);
- « des mini-photos à sticker partout » (*Libération*);
- « forever: invitation aux nuits du mariage » (publicité);
- « Voici trois endroits très lounge » (*Elle*);
- « Un brunch jazz plaisant et pas cher » (*Elle*);
- « Un open jazz festival permanent » (*Elle*: aïe ! l'ordre des mots !);
- « Le Catzar's commence à se remplir around midnight » (*Elle*);
- « Des vecteurs de consommation issus de l'American way of life » (*Elle*);
- « Le sac streetwear prend du poil de la bête » (*Elle*);
- « Animal show: vraie ou fausse la fourrure réchauffe l'allure » (*Elle*);
- « Nouveau: Color riche » (publicité pour un rouge à lèvres: encore l'ordre des mots);
- « Votre finance personnelle on line » (*Le Monde*);
- « L'équipe a eu neuf jours pour shooter vingt-quatre photos » (*Le Monde*);
- « Des boysbands japonais néoglam » (*Libération*);
- « La description du jeu de rôles star-groupies » (*Libération*);
- « C'est du bruit écrit, de l'easy writing comme il y a en musique de l'easy listening » (*Libération*);
- « À grand renfort de must have et autres post-post moderne attitude » (*Libération*: encore l'ordre des mots);
- « La figure du philosopher-citizen » (*Libération*);
- « Fabrice et son ami: Just paced » (*Libération*).

On note (surtout dans *Libération* et *Elle*, qui en fourmillent) qu'il ne s'agit pas toujours d'emprunts à proprement parler mais davantage d'interférences volontaires,

visant à produire un effet de mode. Émailler le texte de mots anglais, ça fait terriblement chic, ça connote l'aisance à se mouvoir dans le monde des paillettes, du luxe et de l'innovation, et c'est aussi très ludique et très jeune. Il y a manifestement un clivage avec la presse « sérieuse », qui se contente des emprunts bien installés dans la langue.

La bande dessinée *Agrippine*, de Claire Bretécher, pointe d'ailleurs ce même travers dans la langue des adolescents.

Il ne faut peut-être pas en faire un plat, car les modes et les tics de langage sont par essence éphémères.

Nombreux sont les linguistes qui se sont exprimés sur la question. Seuls les puristes et les conservateurs (généralement non linguistes) adoptent une position défensive extrémiste. Le bon sens commande d'accepter que toute langue a besoin d'emprunter pour se renouveler, et qu'une certaine dose d'hybridation est plutôt bénéfique (la question rejoint d'ailleurs d'autres problèmes de société: faut-il ou non donner le droit de vote aux étrangers, ouvrir davantage les frontières à l'immigration, etc.). Il faut néanmoins prendre la mesure des dégâts potentiels, non pas tant des emprunts proprement dits, mais des phénomènes d'interférence – fussent-ils maîtrisés, délibérés et à motivation ludique (comme certains des exemples tirés de *Libération* et de *Elle*). Ces usages peuvent évoluer du travers stylistique au jargon informel, surtout au moment où la maîtrise, par les jeunes, du français écrit standard semble mise en échec.

N'oublions pas cependant que le maître de la langue est l'usage et que toute tentative de réglementation (type loi Toubon) reste illusoire, en tout cas dans les sphères non institutionnelles.